



Homologation de mandat de protection et ouverture de régime de protection : Par où commencer ?

Les juristes sont de plus en plus sollicités pour présenter des demandes d'ouverture de régime de protection et d'homologation de mandat de protection. Avec ces demandes, vient son lot de questions. Nous démystifierons les règles de ce domaine de droit passionnant en visitant les étapes et concepts inhérents à la protection de la personne en vigueur dans le district judiciaire de Québec. Cette formation s'adresse aux avocats généralistes ayant également des mandats en procédure non contentieuse.

CONFÉRENCIÈRES: M^e Johanne Fortin, greffière spéciale
M^e Amélie Lachance, greffière spéciale

DATE : Le 12 février 2018, de 12h15 à 13h45 (aucun repas ne sera servi)

LIEU : Salle des mariages au Palais de justice de Québec

COÛT : Gratuit

LA CONFÉRENCE EST ACCRÉDITÉE PAR LE BARREAU POUR UNE DURÉE DE 1H30

INSCRIPTION : Mme Émilie Carrier au (418) 802-5816
jbq@jeunebarreaudequebec.ca

INFORMATIONS : Me Gabrielle Nolin (responsable de l'activité)
gabrielle.nolin@justice.gouv.qc.ca

Fiche d'inscription

Homologation de mandat de protection et ouverture de régime de protection :
Par où commencer ?

Le 12 février 2018

Nom : _____

Étude : _____

Téléphone : _____ **Courriel :** _____

Année d'admission au Barreau : _____

Signature : _____

Faire parvenir la fiche d'inscription, avant le 8 février 2018, via le site du Jeune Barreau de Québec ou par chèque à l'ordre du JEUNE BARREAU DE QUÉBEC, au 300, boul. Jean-Lesage, RC-21 (casier #1) Québec (Québec) G1K 8K6 ou par télécopieur au (418) 522-4560.